L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 3 JUIN 1880.

Dentistes.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,
190 - - - Esplanade - - - 190
Près Remparts.
31mai—1m D Ma J

Dr E. BURGUNDER. Dentiste,
268..........Chartres..........268
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 25 cts. ... à 26 la boite. ... Donne tous les ... et ... 22 déc—1m. dim. mar jeu.

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de notre science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." J'expose la médaille que m'ont valu mes opérations. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance. Les prix les plus réduits de la ville. City Dental Rooms, 156 rue du Canal. G. P. MALONEY, D. D. S. Ancien élève des collèges de la Pennsylvanie et de la Nile-Orléans. 11 ...

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880—...

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après les ... forment l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

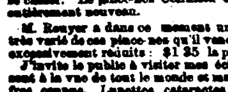

C. ROUYER,

PINCE-NEZ CELLULOID, $1 35.
Encoignure Chartres et Conti, Nile-Orléans.

PINCE-NEZ CELLULOID, aussi doux, aussi légers que l'écaille et ayant l'avantage de ne pas se casser. Le pince-nez Celluloid est un article entièrement nouveau.

M. Rouyer a dans ce moment un assortiment très varié de ces pince-nez qu'il vendra à des prix excessivement réduits: $1 35 la paire.

J'invite le public à visiter mes échantillons qui sont à la vue de tout le monde et marqués en chiffres connus. Lunettes cataractes à $2 50 la paire.

Lunettes et Pince-nez fins, presbytes et myopes à $1 00 la paire et au-dessous. Lunettes et Pince-nez fins. Coquilles, verres de toutes couleurs, depuis $1 00 jusqu'à 25 cents. Pose et change de verres à prix réduits.
3 mai—1m D M J

GRAND BAZAR
D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros grain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait
de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles. 18mai—

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

Bottes et souliers en tous genres faits ... des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
7 ton. 30—1 ... V A C

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST L
MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
signé par MM. W. W. JOHNSON & CO., ... de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les uniques propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros en ont ... se vendent à la Nile-Orléans.

TAPIS ET COUVERTURES
Nettoyés et remis à neuf par un procédé francais et au moyen de la vapeur. Tapis enlevés et autres enlevés dans le plus bref délai, emmagasinés pendant l'été et reposés pour l'hiver. Pleine et entière sécurité fournie aux familles qui honoreront le consigné de leur confiance. Tout ordre laissé à la maison principale, rue du Canal, No 195, ou à la succursale, rue des Magasins, No 640, sera exécuté avec soin et promptitude.
30mai—1m J. S. HERBELIN.

CINCHO-QUININE

Les médecins assurent qu'il remplace parfaitement le sulfate de quinine. Il est supérieur comme tonique et ne produit aucun effet désagréable.
Dose, même que le sulfate de quinine.
Envoyé par E. J. HART & Co., Nile-Orléans, par la malle, pour $1 50 l'once.
5avril—4m—V&C—MarJS

Avis aux Boulangers.
Je remercie mes nombreux amis boulangers du patronage qu'ils m'ont accordé jusqu'à ce jour, et je profite de l'occasion pour leur annoncer que j'ai obtenu l'agence de la RIVERDALE COMPRESSED YEAST de Chicago. Cette levûre est le seul convenable au climat. A vendre à partir d'aujourd'hui.
OSCAR GARIC, seul agent,
20 mai—1m Dépôt, 18 rue des Français.

BELLE OCCASION.
Grande Manufacture à vendre.
Le soussigné voulant se retirer entièrement des affaires, offre à vendre à l'amiable sa belle fabrique de Chocolat, située rue Royale No 119. Cette fabrique est en plein rapport et le matériel est en parfait état. Pour plus amples renseignements, s'adresser au soussigné.
F. GISCLON,
3mai—1m—D.Mar J. Rue Royale 119.

La société qui existait sous la raison sociale de A. CARRIÈRE & SONS se trouve dissoute par limitation.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.
A. CARRIÈRE,
EMILE L. CARRIÈRE,
CHS. J. CARRIÈRE,
26 mai—6f OLIVIER CARRIÈRE.

Les soussignés ont ce jour formé une société en cette ville sous la raison sociale de A. CARRIÈRE & SONS, et continueront les mêmes affaires que l'ancienne maison de A. ... & Sons.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.
ANT. CARRIÈRE,
EMILE L. CARRIÈRE,
26 mai—6f CHS J. CARRIÈRE.

Les soussignés ont ce jour formé une société en cette ville sous la raison sociale de A. E. BIGNON FILS, dans le but de faire des affaires de courtage pour les ventes et achats de coton.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1880.
A. E. BIGNON,
G. CARRIÈRE,
C. HANSON.
30 mai—3m—Mar J.D

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par tout le peuple.

Tous les lots payés en plein!

LA PLUS
GRANDE OCCASION
Qui ait été offerte au public.

—LE—
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 15 JUIN 1880,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!
UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
AU
AU GRAND OPERA HOUSE,
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 15 JUIN, 1880.
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au Grand Opéra House
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 15 JUIN 1880.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit....... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit....... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit....... 7,500

11,279 Lots s'élevant à....... $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nile-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
MARDI, 15 JUIN 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

... des agences dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union. D'excellentes garanties sont exigées et doivent, ... accompagner les demandes qui devront être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE ... REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agent dans les Possessions ..., et les personnes ... des ordres ou ... des ... autres ...

PIANOS
A BON MARCHÉ.

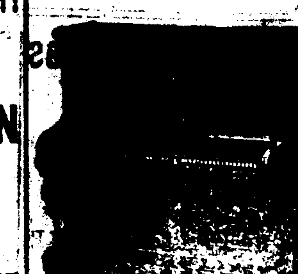

SIX PIANOS:

HALE,

Qui ont été loués, et ont très peu servi;—Aussi bons que s'ils étaient neufs.

AUSSI PLUSIEURS

PLEYEL

Qui ont servi depuis fort peu de temps et sont en parfait état et garantis sous tous les rapports.

EXCELLENT MARCHÉ A FAIRE POUR

$200

AGENCE UNIQUE
POUR LES
PIANOS:
CHICKERING,
Mathushek,
HALE.

ORGUES:

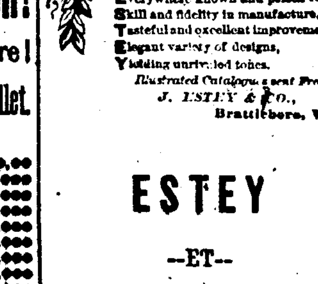

ESTEY
—ET—
Mason & Hamlin.

INSTRUMENTS
—DE—
MUSIQUE
EN GROS ET EN DÉTAIL.

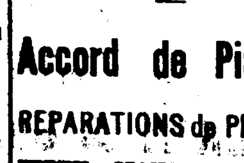

Accord de Pianos,
REPARATIONS de PIANOS.
VIEUX PIANOS PRIS EN ECHANGE.

PHILIP WERLEIN,
135-CANAL-135
NLLE-ORLÉANS, LNE.

MAISON ÉTABLIE EN 184[illegible]

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

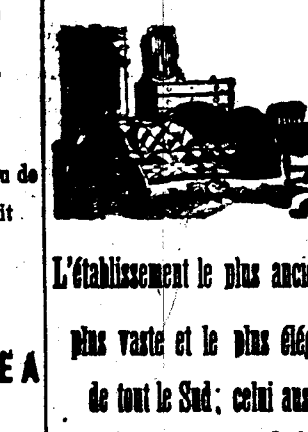

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

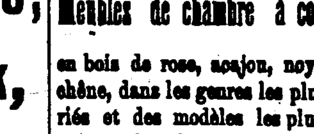

Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

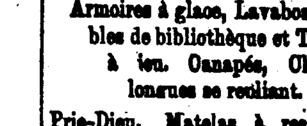

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Oanapés, Chaises longues se reoliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.

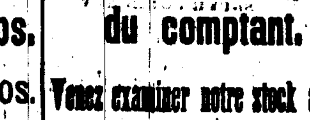

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs. James E. Campbell.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2,369.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 29 juin 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent quatre-vingt quatorze, borné par les rues Terpsichore, Prytania, et Charles et Melpomène, et désignée comme lot numéro quinze, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de cent pieds.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent huit, borné par les rues Euterpe, Carondelet, St. Charles et Polymnie, et désignée comme lot numéro deux, mesurant quarante pieds de face à la rue Euterpe sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.

3° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quarante-sept, borné par les rues Polymnie, Dryades, Baronne et Euterpe et désignée comme lot numéro dix-sept, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quatre-vingt, borné par les rues Remparts, Dryades, Thalie et Melpomène et désignée comme le numéro —, mesurant trente-quatre pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

5° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt-deux, borné par les rues Melpomène, Liberté, Thalie et Franklin et désignée comme suit: Le lot numéro un mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de soixante-douze pieds; le lot numéro quatre vingt-treize mesure trente trois pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27, juin 3,10,17,24,29

Etat de la Louisiane vs. J. M. Astigues. Le même vs. le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—Nos 2,948 et 2,123.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans les causes ci-dessus, pour l'acquittement des taxes d'Etat des années 1872-74, 75-76 et '77, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 29 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré ou îlet numéro cinq cent quarante-huit, borné par les rues Miro, Commune, Gravier et Tonti, et désigné comme suit: le terrain numéro vingt-six mesure trente pieds de face rue Commune, sur cent vingt de profondeur, le terrain numéro vingt-sept mesure trente pieds de face rue Commune, sur cent cinquante de profondeur.

2° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet numéro cinq cent cinquante, borné par les rues Palmyre, Miro, Tonti et Banks, et désigné comme le terrain numéro sept, mesurant vingt pieds de face rue Palmyre, sur cent de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 mai—juin 3, 10, 17, 24, 29.

Etat de la Louisiane vs. Veuve P. Ducongé.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans No 1,226.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 29 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-sept, borné par les rues Royale, St Philippe, Dumaine et Bourbon, et désignée comme lot numéro six, mesurant trente pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de quarante-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27, juin 3, 10, 17, 24, 29.

Etat de la Louisiane vs James Darcy.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5607. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable troisième cour de district pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI 29 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro deux cent cinquante-sept, borné par les rues Washington, Espagne, Dauphine et Bourgogne, désignée comme lots numéros sept et huit, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre vingt seize pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin 3 10 17 24 29

Etat de la Louisiane vs. Mme Chas. M. Chase.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 1,847.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quarante, borné par les rues Reco, Peters, Orange et Tchoupitoulas, désigné comme lot numéro ..., mesurant vingt-six pieds de face à la rue ... sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27—juin 3,10,17,20

Etat de la Louisiane vs. Mme W. L. Cushing. et Le même vs. le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans Nos 4154 et 1942—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1873, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent trente quatre, borné par les rues Constance, Magazine, St-Joseph et Julia, désignée comme le lot numéro ..., mesurant trente pieds de face à la rue Constance par une profondeur de cent six pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai - 20,27—juin 3,10,17,20

Etat de la Louisiane vs A. Chevillon et Le même vs le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 7824 et 7144. En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1875 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, LUNDI 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent quatre vingt-dix-neuf borné par les rues Ursulines, Chemin du Bayou, Robertson et Claiborne, et désignée comme lot No deux, mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur quatre-vingt-dix de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
20 mai—20, 27, mai, 3,10,17 et 20 juin.

Etat de la Louisiane vs E. G. Marmillon et épouse. Le même vs les mêmes.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— Nos 1870 et 175—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 29 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent soixante-neuf, borné par les Dryades, Gravier, Rampart et Perdido et désigné comme suit: Les lots numéros huit ... mesurant soixante pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinq pieds, et ... le coin des rues Gravier et Dryades.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27 juin 3, 10, 17, 24, 29.

Etat de la Louisiane vs. la Compagnie d'Assurance et de Banque Colombienne et le même vs. Moore & Simmons.

Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, No 4062.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1875.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par les honorables Troisième et Cinquième Cours de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour l'acquittement des taxes d'Etat de 1873 et 1875, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 29 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième district de cette ville, dans le carré, îlet numéro soixante dix-huit, borné par les rues Thomas, Robin, Religieuses et ..., et désigné comme suit:

Le terrain numéro ... mesure ... pieds de face rue St-Thomas, sur ... vingt-cinq de profondeur; le terrain numéro ... mesure ... pieds de face rue Religieuses, sur cent ... de profondeur; le terrain numéro ... mesure ... pieds de face rue Religieuses, sur cent ... de profondeur; le terrain numéro treize mesure trente deux pieds de face rue St-Thomas, sur cent ... de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27—mai—juin 3-10-17-24-29.

FRANÇOIS DUFRÊCHE,
Successeur de ... ABENY
Entrepreneur de pompes funèbres,
97 Rue des Champs-Elysées,
Entre Marais et Villeré, Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brevetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
31 janv—1an—D.M.J.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs Wm. Henry.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1302. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Banks et Clark et l'avenue Hagan, et désigné comme îlet numéro six cent quatre vingt six.

2° Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Ga quet, Scott et Pierce, et désigné comme îlet numéro sept cent cinquante quatre.

3° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro sept cent quatre vingt quinze, borné par les rues Ulloa, Napoléon, Nouveau Canal et Alexandria, et désignée comme lots numéros six à dix neuf, mesurant...

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3juin—3,10,17,24,31 juillet 6

Etat de la Louisiane vs Margaret D Jones. Le même vs. la même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Nos. 3152 et 1170. En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour Taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt neuf, borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberté, et désignée comme lots numéros six à dix, mesurant cent quarante et un pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de cent quinze pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3juin—3, 10, 17, 24, 31,—juil 6.

Etat de la Louisiane vs Edgar Hinche. Le même vs le même. Le même vs le même. Le même vs le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 730, 3688, 3702 et 4600. En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour taxes d'Etat de 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième district de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet numéro soixante cinq, borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville et désigné comme lot numéro dix-neuf et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent douze pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet numéro quatre vingt-douze borné par les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bourgogne et désigné comme lot numéro dix, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent deux pieds.

3° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante huit, borné par les rues Liberté, Force, Music et Washington et désigné comme lot numéro quatre.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, 31, juillet 6.

Etat de la Louisiane vs J. V. Gourdain. Le même vs le même. Le même vs le même. Le même vs Mme J. V Gourdain. Le même vs le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 18,902, 1876, 3,06 et 3539 et Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans No 15,998. En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par les Honorables Quatrième et Troisième Cours de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876, 1877 et 1871, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro ..., borné par les rues St-Bernard, Columbus, St Claude et Marais, et désigné comme lots numéros ..., mesurant soixante quatre pieds de face à la rue St Bernard sur une profondeur de cent trente-deux pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinq cent trois borné par les rues Columbus, Laharpe, St Bernard, Marais et Villeré, et désignée comme lot numéro trente-deux, mesurant trente pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent six pieds.

3° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-deux A, et comme lot numéro ..., dans ..., mesurant ... pieds de face à la Levée ... sur une profondeur de quatre-vingts arpents.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, 31, 6 juillet

Vente par le shérif pour opérer un partage. Sarah Clangh et al. vs R. B. Raynor et ale.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,185.—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI 8 juillet 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet triangle borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido, désigné par le No Un sur un plan dressé par J. H. Pilié, voyer, en date du 17 novembre 1880, déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, auquel est annexé plan No 57 du livre No 1, le dit morceau de terre mesure trente-huit pieds trois pouces de face rue Clara, cent vingt-sept pieds cinq lignes rue Claiborne et cinquante pieds huit pouces et six lignes du côté de la rue Perdido formant un triangle.

2° Un terrain au désigné par le No Deux, et joignant au terrain No Un et ayant vingt-huit pieds de face rue Clara, trente rue Claiborne et cinquante cinq pouces, sept lignes du côté de la rue Perdido et dix pieds huit pouces et six lignes du côté du terrain No Un.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10,17,24—juillet 1, 8.

Etat de la Louisiane vs Louise Hinche. Le même vs la même. Le même vs la même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans, Nos 730, 3696, 3564.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro soixante-trois, borné par les rues Conti, Royale, Bourbon et St. Louis, et désigné comme lot numéro vingt, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de soixante douze pieds.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt-quatre, borné par les rues Bourgogne, Ursulines, St. Philippe et Dauphine, et désigné comme les numéros dix-sept, mesurant trente-quatre pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions-Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, 31—juil 6.

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allain Pierre,	Hebb Mme, née Dumas
Ancien François,	Juvet Eugénie,
Adam Charles,	Kochner John,
Audibert François,	Laffon De Marie,
Bistes Jean,	Lecomte Charles Pierre Joseph
Barrett de Mazaris,	Lunel Jean Marie,
Bager Augustin,	Lunel Jean Emanuel,
Bonneval Me,	Le Roger Adelaïde,
Brunet Antoine,	Le ... Julien Etienne,
Bernell Joseph Emile,	
Bernes Léopold,	Lacroix Pierre Paul,
Blache Charles Louis,	Labouté Vve Pierre et Gabriel,
Bosse Marcel'in,	
Branner Marie,	Lacabe Antoinette et Jean Baptiste,
Berthe Vve Joseph Frédéric,	
Border Vve, née Segalar,	Lasalle Joseph,
	Labadie Ls,
Colandier Albert,	Labadie Gabriel,
Carvalhier Joseph,	Laurent François,
Chapose,	Labite Vve,
Castaing Jean François,	Michelet Louis A.
Castex Marie Anne,	Mascan Pierre,
Charpentier Louis Abraham,	Marque Jules,
	Magnard Jean Baptiste
Dubost Salomon,	Martin François,
Dasse Louis,	Mark Wm Augustin,
Canard Mr,	Michel Gustave Jacques
Danest Dominique,	
Cerisot Henry,	Morel Jean Baptiste,
Garce Gabriel,	Mallet William,
Courtade Eugène,	Marcot Pierre,
Desperray Jean Marie,	Massabre Pierre,
Despagnet Mr,	Moyal Jean,
Danoux J & Cie,	Peault L. E.,
Dumas Alexis, Alcée Pierre fils,	Peniberge, les époux Chaillou,
Dumas Ernest Edouard,	Pasquier Arpaio,
Dormier Jules Victor,	Poisson Jules,
Deloncle Claude,	Prouille Florentin,
Dubroy François,	Peirson Philippe Auguste,
D'Isard de Pontsant, Théodore,	Patenôtre Paul,
D'Acun Ernest,	Pagand Ernest Michel,
Debesi Joseph Léon,	Pallissier Eugène,
Deluzel Mme Vve,	Paquant Dominique,
Gené,	Perret Constant,
Fromaze Léon,	Rogard Ferriol,
Fromaze Mr,	Rieger Antoine,
Faique Jean Baptiste,	Roland Mathias,
Ferch Charles,	Rosse Jean,
Guiraud Mme Vve Joseph,	Rosseau Gilles,
Guiguéd Edouard & Mme,	Savignan Paul,
	Seyvon Mr
Gros Victor,	Sauvage Michel,
Guiraudon Auguste,	Tix Mr,
Gourjala Eugène,	Tripp Mr,
Gesnoy Joseph,	Vallée François,
Gemmy Joseph,	Vidal Joseph,
Gessle Auguste,	Vergniolle Michel,
Haynal Delphin,	Yung Michel.

Les procurations et autres actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Les registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 15 Mai 1880.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
16mai—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Meyer, Weis & Cie. vs. J. Frank Pargoud.

COUR DU QUATORZIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse Ouachita, No 1,276.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Quatorzième District Judiciaire pour la paroisse Ouachita, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les 2/3 deux-neuvièmes indivis de la propriété foncière suivante, savoir:

No 1. Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, St Louis, Toulouse et Vieille-Levée, mesurant 65 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue de Chartres, sur une profondeur entre lignes parallèles et une façade rue St Louis de 104 pieds 9 pouces et 9 lignes.

No 2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de "Indian Ware House", situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julie et Magasins, composé de deux terrains, savoir: le terrain A mesurant 42 pieds 6 pouces de face rue Tchoupitoulas à 42 pieds 9 pouces 4 lignes de la rue Julie, même mesure dans le fond, sur 170 pieds 6 pouces sur chacune des limites latérales; et le terrain B, contigu au terrain A, par lequel il est borné du côté le plus près de la rue Julie, mesurant 21 pieds 10 pouces de face rue Tchoupitoulas, même mesure dans le fond, 170 pieds 6 pouces sur la ligne de séparation entre ce dernier terrain et le terrain A, et même mesure du côté opposé près de la rue Notre-Dame.

No 3. Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le "Pelican Ware House" situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Commune, Girod, Notre Dame et Nouvelle-Levée, mesurant 235 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Commune, 82 pieds 5 pouces de profondeur sur la rue Girod, 92 pieds 9 pouces de profondeur sur la rue Notre-Dame et 237 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond de la rue Girod à la rue Notre-Dame.

No 4. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Girod et Magasins, comprenant cinq lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, et le tout mesure 126 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 101 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et de face à la rue Notre Dame, 77 pieds 7 pouces 2 lignes sur le côté antérieur ou le plus rapproché de la rue Girod, du terrain No 5, et 126 pieds 4 lignes du côté du fleuve, aboutissant à une allée de 12 pieds 1 pouce de face ou de largeur rue Notre Dame, et s'étendant le long du côté des dits 5 terrains, jusqu'à la projection de la ligne du dehors du terrain No 5, sur lequel il a une largeur de 10 pieds 2 pouces. Les bâtisses portent les numéros de rues 151, 153, 157 et 159 rue Tchoupitoulas, No 159 ou le terrain No 1 forme le coin des rues Notre Dame et Tchoupitoulas.

2° Tous les droits, titres, intérêts et droits héréditaires des dits défendeurs J. Francis Pargoud à la succession de sa mère défunte, dame Marie H. de Breard, veuve de F. H. Pargoud, la dite succession étant ouverte à la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, No 41,999 du dossier, la part du dit défendeur dans la succession en question étant 1/3 de toute la propriété de la dite succession d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17 24, 1 et 6 juil

Mary Germaine Gabriel, etc, vs Frank Mallerich.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5368.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 13, borné par les rues Howard, Erato, Frèret et Thalie désigné par le numéro douze sur un plan dressé par A. Pilié et annexé à un acte dans l'étude de D. L. McCay, notaire, en date du vingt mars 1841, ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Frèret, sur cent-vingt-six pieds sept pouces et parallèles, étant le même propriété acquise par ledi. Frank Mallerich de Fred Gerisch, conformément à un acte pardevant John L. Lerèche, notaire, en date du douze septembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24 juillet 1, 6.

Etat de la Louisiane vs. D. W. Ramés et le même vs. D. L. Ramés.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2,318 et 3,901.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1873 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent quarante deux, borné par les rues Magasins, Melpomène, Constance et Terpsichore, et désigné comme les lots numéros un et dix, mesurant, chacun, trente-deux pieds de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20, 27, juin 3, 10, 17, 20.

Factors & Traders Insurance Co. vs Louisiana Portable Railway Company.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,253. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième District de cette ville, MARDI, 22 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé et étant dans la ville de Rickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné par la lettre D, borné par les rues Valmont, Prout et Léontine et le fleuve Mississippi, conformément à un plan dressé par Benjamin Buisson et W. F. Thompson, voyer, le 23 mars 1849 et déposé à l'étude de Joseph E. Beard, ancien notaire en cette ville, le dit îlet mesurant deux cent quatre-vingts pieds de face à la rue Levée, ... et deux cent quarante pieds ... de la rue Prout, ... de la rue Valmont, ... avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, et tout l'accroissement futur du dit îlet provenant de la batture et de l'alluvion qui pourrait y accroître dans le dit îlet sur le fleuve Mississippi.

Un certain morceau de terre situé et étant dans ladite ville de Rickerville, maintenant le Sixième District de cette ville, et borné par les rues Levée, Prout, Léontine et Valmont mesurant deux cent soixante quinze pieds, ... pouces et ... lignes de face à la rue Prout, ... face à la rue Léontine, deux-cent-quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue Valmont et la même façade à la rue Léontine et subdivisé en vingt-deux lots numérotés de un à vingt-deux, les deux inclusivement, le tout conformément à un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 29 avril 1852, déposé comme le plan No 112, à l'étude de Théodore O. Stark, notaire en cette ville, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, privilèges, avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque sorte.

Etant les mêmes propriétés acquises par vente, par les défendeurs, de John Urain Lavillebeuvre, conformément à un acte passé pardevant J. Castell, notaire en cette ville, en date du 16 mai 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27,—juin 3,10,17,22

Mme Barbara S. Hearing vs Mme Apolonia Michel.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans. No. 10728. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Victoire, Enghein et Morales, désigné par le numéro dix, sur un plan dressé par A. Persac, architecte, le 21 avril 1869 et annexé à un acte à l'étude de Amédée Ducatel, notaire, le 10 mai 1869 et mesurant au pied américain trente-trois pieds cinq lignes de face à la rue Victoire sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, acquis par la dite défenderesse par l'achat qu'il en a fait de Eliza Ohamachi, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 7 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1, 8, 15, 22, 29, juil 3.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Weber.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42025.—Attendu que Bridget Dunne a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feue Mary Weber, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
29 mai—29, juin 3, 6.

Succession de Eliza Donegan, épouse de John McCoy.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,024.—Attendu que John McCoy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feue Eliza Donegan, épouse de John McCoy, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
29 mai—29 juin 3 6

Succession de John Wilson.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,025.—Attendu que Mme Ann Fitzgibbons, Veuve de John Wilson, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu son mari John Wilson, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
30mai—30, 3,6 juin

Succession de Felix Morris.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,808.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
3 juin—3,6,11

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées de très grande valeur dans le Quatrième District.

Coin des rues Seconde et St. André.

Rue Seconde, entre celles St. André et St. George.

Coin des rues Troisième et St. André.

Rue St. André, entre celles Seconde et Troisième.

Coin Troisième et St. André, dans l'îlet borné par la rue Quatrième.

Rue Washington, entre celles Johnson et Galvez et coin Washington et Galvez.

Rue Washington, entre celles St. Patrick et St. Denis.

Veuve Philip Heer, administratrice, &c, vs Louis Haindel et autres, pour effectuer un partage.

No 26,078, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus daté le 24 avril 1880 et signé le 29me jour d'avril 1880 et conformément aussi aux volontés et recommandations d'une assemblée de famille en faveur du mineur Martin Haindel, dûment homologué le 24 mai 1880, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1o Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, St-George, Troisième et Quatrième, formant l'encoignure des rues Troisième et St-André, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces sur la rue St André, selon un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880.

2o Six lots de terre dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, St André et St George, désigné par les lettres A, B, C, D, E et F, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, daté 8 mai 1880. Le lot A avec les améliorations forme l'encoignure des rues Troisième et St-André et mesure 35 pieds 10 pouces de face à la rue St André sur une profondeur de 100 pieds sur la rue Troisième et se compose du lot 12 et une partie du lot 14. Le lot B, avec les améliorations, touche au lot ci-dessus, mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue St André sur une profondeur de 100 pieds et se compose d'une partie des lots 14 et 15. Le lot C (terrain nu) touche au lot B, mesure 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André sur 100 pieds de profondeur et se compose d'une partie des lots 15 et 16. Le lot D (terrain nu) touche au lot C et mesure 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 100 pieds de profondeur et se compose d'une partie du lot 16 et du lot 17. Le lot E (bâti) forme l'encoignure des rues Seconde et St André touche dans le fond au lot D, et mesure 68 pieds 10 pouces de face à la rue Seconde sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce sur la rue St André et se compose d'une partie des lots 18, 19, 20, 21 et 22. Le lot F (bâti) touche au lot E, mesure 56 pieds 2 pouces de face à la rue Seconde sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce et se compose de la balance des dits lots 18, 19, 20, 21 et 22.

3° Un lot de terre avec les améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington ou Cinquième, Upper Line, Johnson et Galvez, désigné par la Lettre A sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880, formant l'encoignure des rues Washington et Galvez, et mesure 95 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Washington, sur une profondeur de 199 pieds 6 lignes sur la rue Galvez, 216 pieds 7 pouces sur le côté du lot B et 97 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du fond s'étendant sur la rue Upper Line et se compose d'une partie des lots 5, 6, 7, 8, 9, 10. Ensemble avec tel droit, s'il en est, que peut avoir le dit terrain A au morceau de terre marqué D, lequel morceau de terre D se trouve dans le même carré et compris entre les anciennes et les nouvelles limites les rues Upper Line, Galvez et le prolongement de la ligne de profondeur du terrain B, la plus rapprochée de la rue Johnson et mesure 10 pieds 10 pouces et 7 lignes de face rue Galvez, même mesure sur la ligne de derrière et parallèle à la rue Johnson sur 97 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et de face rue Upper Line et la même profondeur sur l'autre ligne de profondeur contiguë aux terrains A et B dans le fond; les bâtisses et améliorations sur le dit morceau de terre D.

4° Un autre morceau de terre avec les améliorations situé dans le même district et le même îlet ou carré ci-dessus, désigné par la lettre B et mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Washington, 23 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 216 pieds 7 pouces 5 lignes qui le divise du lot A et 220 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne sur la rue Johnson et se compose de la balance des lots 5, 6, 7, 8, 9, 10, ensemble avec le droit s'il y en a que le dit lot B pourrait avoir à cette portion de terre marquée C laquelle dite portion de terre C est située dans le même îlet et comprise entre les nouvelles et vieilles lignes de la rue Upper Line et la ligne de prolongation des lignes de côté du dit lot B mesure 23 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Upper Line, les mêmes dimensions sur la ligne du fond sur 16 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

5° Deux lots avec bâtisses dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington ou Cinquième, Quatrième, St. Denis et St Patrick, et désignés par les lettres D et E, sur un plan de D. E. Seghers architecte, en date du 8 mai 1880. Le lot D plus près de la rue St-Patrick, mesure 36 pieds de face à la rue Washington, sur 110 de profondeur et est contigu à une partie du lot 5 et de toute le lot 4. Le lot E touche au lot D et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur sur le côté de la rue St Denis 110 pieds sur une profondeur sur la ligne de séparation du lot D puis s'élargissant à angle droit, 6 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Washington puis une seconde profondeur de 19 pieds à la ligne du fond du dit lot qui mesure 30 pieds. Le dit lot est composé de la plus grande partie du lot No 5.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, les acquéreurs souscrivant leurs billets pour ces paiements billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons à la convenance des vendeurs la propriété devant être assurée et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. La clause ordinaire de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets et celle de non aliénation stipulée. Les acquéreurs assumant en sus du prix d'adjudication le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1880, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Les acquéreurs auront, néanmoins, la faculté de payer en plein le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Ald. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
26mai—juin 2, 9, 16, 23, 26.

Propriétés de valeur améliorées dans le Second District.

No 333 Decatur, entre Esplanade et Quartier, vis-à-vis de la Monnaie des Etats-Unis.

Rue Claiborne, coin Ursulines.

Vente par ordre de M. N. W. CASEY, receveur de la New Orleans National Banking Association.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, par ordre de M. N. W. CASEY, receveur de la NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION, les propriétés de valeur ci-dessous décrites:

1° Un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Claiborne, Hôpital et Derbigny, ayant une forme irrégulière et mesurant, mesure anglaise, 15 pieds 7 pouces sur la rue Claiborne, environ 17 pieds 7 pouces de profondeur du côté plus près de la rue Hôpital 65 pieds 7 pouces, sur la ligne commençant à la rue des Ursulines et parallèle à la rue Claiborne.

Un autre morceau de terre de forme irrégulière désigné par le numéro 4 de l'îlet E selon le plan de Commung en date du 4 décembre 1842, déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier. Le dit lot ayant, mesure anglaise, environ 17 pieds 7 pouces ou à peu près de face à la rue des Ursulines, et 49 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la rue Claiborne.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec 110 actions maintenant réduites à 10 actions de la banque des Citoyens de la Louisiane, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Quartier, Chartres et Esplanade, désigné par le lot No 4, d'après un plan dressé par T. A. Rothaas, en date du 4 avril 1836, déposé sous le No 35 du livre de plans dans le bureau de F. Grima, notaire; lequel lot mesure 24 pieds de face à la rue de la Levée sur 77 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur un côté et 77 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'autre côté, acheté par le dit E. F. Mioton, de W. Vignaud pardevant A. Dreyfous, notaire.

Termes et conditions pour la propriété premièrement décrite—1/2 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets ou d'aucun d'eux en partie quelconque, les acquéreurs devront assurer les bâtisses (dans la New Orleans Insurance Association), rembourser les primes non expirées au vendeur et transférer les polices d'assurance aux porteurs des dits billets jusqu'à parfait paiement, les acquéreurs devront assumer, en outre du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1880, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, et mis en possession des loyers après le complet ment de leurs titres.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

Termes et conditions pour la propriété secondement décrite—L'acquéreur fournira son billet pour les actions en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le premier janvier 1881, pour la somme de cinq cent cinquante piastres ($550) et renouvelable selon la charte de la susdite Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acquéreur assumera également toutes les obligations et les responsabilités d'actionnaire de la Banque des Citoyens, l'acte devant être identifié avec l'acte hypothécaire, la vente de la propriété et les actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane; la balance comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur devra assurer la propriété dans la Compagnie d'assurance de ..., rembourser au vendeur les primes non expirées et assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1880. L'acquéreur sera mis en possession des loyers après le complètement des titres.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29 juin 2 5 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Réclamation contre la Banque du Sud pour la balance d'un dépôt.

Succession de Bernard Turpin.

No 36,784—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale. SAMEDI, 5 juin 1880, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1880, pour le compte de ladite succession,

Une réclamation contre la Banque du Sud pour une balance de dépôt s'élevant à cinq cent trente cinq piastres et soixante et onze sous ($535 71) moins la somme de vingt-six piastres et soixante dix-huit sous ($26 78), dividende payé dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
26 mai—26, 29 juin 2, 5

VENTES A L'ENCAN.

- PAR R. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de ville, rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine.

Succession de Charles Weishaar, No 40,721—Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR R. ONORATO, Encanteur—Bureau et Salle de vente, No 45 rue St. Louis—SAMEDI 26 juin 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1880 et signé le 16 du même mois et de la même année, la propriété ci-après décrite pour le compte et aux risques et périls de Francisco Toscano qui a omis de se conformer à l'adjudication faite en sa faveur, le 20 mars 1880.

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant 29 pieds de face rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une première profondeur de 60 pieds et mesurant de cette profondeur une largeur de 29 pieds, ou plus, s'il en est, jusqu'à une profondeur de 73 pieds, ce qui forme la profondeur entière du dit terrain. Ce terrain est contigu, d'un côté, à une propriété appartenant anciennement à Michael Andry, et de l'autre, à une propriété appartenant anciennement à Marie Jeanne Damour.

Conditions: Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an, intérêt partant du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les améliorations devant être assurées contre la perte par le feu, et la police transférée, et en cas d'un procès pour le recouvrement des dits billets, l'acquéreur devant payer les honoraires d'avocat fixés à cinq pour cent sur le montant en litige. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes payables en l'année 1880.

L'acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur, au moment de l'adjudication pour assurer la vente.
22mai—22,29—juin 3,10,17,24.

PAR D. E. MORPHY & SON.

FOIN. FOIN. FOIN.

PAR D. E. MORPHY & SON. D. E. MORPHY encanteur. Il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, JEUDI, 3 juin 1880, à 10 heures du matin sur la Levée au pied de la rue Poydras.
261 balles de foin (plus ou moins).
Conditions—Comptant. 3 juin—

Faïence, Rock, Jaune et Japonnaise, Quincaillerie, Coutellerie, Peintures, etc.

PAR D. E. MORPHY & SON.—D. E. Morphy encanteur — JEUDI, le 3 juin, à midi, dans les salles de vente Nos 106 et 110 rue des Magasins. Les articles ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
2 juin—

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.
Jolie résidence rue des Français, Nos 84 et 86, près de la place Washington, à proximité des chars des rues Royale, Dauphine et Remparts.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 5 juin 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale—

Cette jolie résidence de famille récemment construite, d'un genre moderne, dans un état parfait. Les bâtisses comprennent une maison basse, façade en briques, de six chambres, avec portes à coulisses de chaque côté. Une autre bâtisse à étage attenant à la maison principale de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, deux belles citernes, chacune de 3500 à 4000 gallons, gaz dans la maison et la bâtisse attenante. Le tout couvert en ardoises et divisé en deux corps de logis distincts. Le terrain mesure 32 pieds 7 pouces 8 lignes de face à la rue des Français sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 4 lignes entre les rues Dauphine et Bourgogne. Voir le plan exp. sé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et hypothèque, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1880 en sus du prix de vente. 30mai—

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Département Exécutif.

ATTENDU que d'après la SECTION 2040 des Statuts révisés de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir par le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, contre toute place dans laquelle on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place ou ces places.

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je juge à propos de lancer une proclamation déclarant que tous les navires arrivant le et après le 10me jour de mai 1880 des ports ci-dessous, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipages, passagers et cargaisons arrivant des ports ci-dessus désignés et ayant touché ou s'étant arrêtés à un de ces ports, seront sujets à la détention ou quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettront rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'Etat sur ce sujet soit sévèrement punie.

En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et apposé le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt, et le cent quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.
Par le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
5 mai—en 16—1m2fs.s.

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.
NLLE-ORLÉANS, 22 MAI 1880.

TRENTE-UNIÈME ETAT ANNUEL.

LES Directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1880:

Primes d'incendie...	$161,735 00		
Primes maritimes...	32,461 44		
Primes de rivières...	80,640 99	—274,837	49
Total des primes...	$274,837 49		
En moins, réserve pour risques non terminés...		35,306 00—239,531	49
En moins, réassurances...	20,070 08		
Primes remboursées...	4,655 82	— 24,725	90
		$214,805	59
Pertes—			
Pertes d'incendie...	$64,253 86		
Pertes maritimes...	10,227 34		
Pertes de rivières...	52,068 51		
	$126,549 75		
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, etc.,...	40,020 20—166,569		95
Profits nets...		$48,235	64
La compagnie possède l'actif suivant:			
Billets à recevoir	$23,837 17		
Prêts sur bons et hypothèques...	27,740 00		
Prêts sur garanties...	25,780 00		
		77,357	17
Prêts sur demande avec garanties collatérales...	$49,570 00		
Argent en caisse...	51,811 35		
		101,381	35
Propriété foncière—bureau...	$35,000 00		
Autre immeuble de ville...	11,000 00		
Immeuble à la campagne...	12,600 00		
		58,600	00
Actions et bons. 10,000 ... consolidés de ville...	3,500 00		
22 actions State National Bank...	2,209 00		
500 certificats de la Convention d'Etat, 103 city school time...	473 28		
160 actions Vallette Dry Dock Stock, 30 actions Good Intent Towboat Stock, 47 actions New Harbor Protection Stock, 100 actions Pacific Rail road Stock, dépôt à la Banque Mécanics and Traders...	8,351 40		
		14,424	68
Primes en voie de recouvrement...		45,255	48
Provenant de vieux comptes...		12 000	00
		$279,018	68

L'exposé précédent est la condition vraie et correcte de l'état des affaires de la compagnie.
W. R. LYMAN, Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.
Juré et signé devant moi ce 22me jour de mai, 1880.
ALFRED INGRAHAM, notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, après avoir payé dix pour cent au argent aux actionnaires, de donner quinze pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable LUNDI, 14 juin prochain.

—DIRECTEURS—

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thos A. Adams,	Adam Thomson,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw. J. Gay,	Simon Hernsheim,
Alf. Moulton,	Frederick Camerden,
Edw. Nalle,	George Martin,
Paul E. Mortimer,	George W. Sentell,
W. B. Conger,	John M. Parker,
Reuben G. Bush,	W. W. Swain,
Harry L. Flash,	A. H. Seward,
J. J. Reiss,	U. Marinoni,
Lucien Delery,	Chas. H. Dolsen,
Louis Prados,	B. P. Grigsby.

W. R. Lyman. 25 mai—

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Canal et St-Louis.
fév 29—1an—D.M.J.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
362.....RUE VILLERÉ.....362
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11janv—1an—DMarJ